



PROJET DE CREATION D'UNE COMMUNE NOUVELLE REGROUPANT LOUANNEC, PERROS-GUIREC, SAINT-QUAY-PERROS ET TREGASTEL

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » Proverbe africain

Le lundi 9 avril 2018, au Palais des Congrès de Perros-Guirec, Thierry Connan de Côtes d'Armor Développement a présenté la démarche et le calendrier de création d'une Commune Nouvelle à **l'ensemble des élus, des directeurs et des chefs de service** des 4 communes. De nombreux échanges ont permis d'expliquer et de préciser les objectifs et les conditions de ce projet structurant pour le **développement de nos communes et le renforcement de la qualité de vie** de leurs habitants.

Il a également été présenté des tableaux budgétaires qui démontrent **l'excellente santé financière de chacune des communes** et leur **bonne capacité d'investissement** renforcée par les garanties en dotations de l'Etat apportées par la création de la Commune Nouvelle.

Suite aux questions pressantes de nombreux habitants et afin de faciliter les communications futures, les élus ont décidé de choisir **PERROS-GUIREC comme nom de la Commune Nouvelle si elle est créée.**

La **notoriété nationale** voire internationale de PERROS-GUIREC a guidé ce choix. Chaque commune gardera sa signalétique et ses flèches directionnelles propres, à l'instar de « LA CLARTE » et de « PLOUMANAC'H » par exemple. Chacune des 3 autres communes bénéficiera pleinement de **l'importante exposition médiatique et promotionnelle** de Perros-Guirec. Le développement de la notoriété et l'attractivité de PLOUMANAC'H ces 3 dernières années atteste de la pertinence de ce choix.

Dès le lundi 16 avril 2018, un premier **Comité de Pilotage** se réunira pour préparer les **ateliers thématiques** et les **réunions publiques** des prochaines semaines.